

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Incidents-dissimules-et-intimidations-au>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Incidents dissimulés et intimidations au Tricastin : la partie émergée de l'iceberg ?**

17 novembre 2021

Incidents dissimulés et intimidations au Tricastin : la partie émergée de l'iceberg ?

Communiqué commun du Réseau "Sortir du nucléaire" et de Stop Tricastin

Ce 12 novembre 2021, Le Monde a dévoilé la plainte déposée par un cadre d'EDF au sujet d'une grave affaire de dissimulation d'informations et d'intimidation pour l'empêcher d'en faire état.

Les faits évoqués dans cet article, qui traduisent le décalage entre la réalité du nucléaire et la communication lénifiante de cette industrie s'autoproclamant propre et sûre, ne doivent pas être considérés comme des cas isolés. Faisant écho à d'autres événements déjà survenus sur le parc nucléaire français, ils confirment l'impasse d'un système de contrôle de la sûreté reposant sur le postulat de la bonne foi de l'exploitant.

Cette situation doit mener à s'interroger sur l'état réel des centrales françaises, alors qu'EDF entend les pousser coûte que coûte au-delà de leur durée de fonctionnement prévue.

Au Tricastin, une situation enjolivée dans la perspective de la visite décennale ?

Lourde inondation interne gérée avec des moyens rudimentaires, événements significatifs minimisés, non déclarés ou avec retard, intimidations et mise au placard de travailleurs qui alertent sur la sûreté, non-déclaration d'accidents de travail, nombreux éléments dissimulés à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) : les faits dévoilés par Le Monde, déjà [partiellement évoqués par Médiapart en 2019](#) (et qui, à l'époque, avaient déjà déclenché [un dépôt de plainte de notre part](#)), sont révoltants et doivent être pris au sérieux.

Le fait qu'un "amoureux du nucléaire" en vienne à porter plainte devrait alerter au plus haut point sur la gravité de la situation. *"On a tellement bien dissimulé certains incidents que l'ASN ne les a pas vus,*

c'est très grave », témoigne ce cadre. Ces dissimulations devraient amener à s'interroger sérieusement sur l'état réel de la centrale du Tricastin suite à sa visite décennale. Alors que l'ASN est censée donner son avis en 2022 sur la poursuite du fonctionnement du réacteur n°1, comment ses inspecteurs peuvent-ils se prononcer sur la base d'éléments probablement lacunaires ?

Le Tricastin était la première centrale à subir sa 4ème visite décennale. Un nombre croissant de réacteurs atteignent désormais cette échéance. Alors qu'EDF table sur la prolongation à 50 ans de fonctionnement de la totalité de son parc (voire jusqu'à 60 ans pour certaines installations), cette affaire doit nous interpeller sur la probabilité de manœuvres pour dissimuler des signaux témoignant de l'état de dégradation de réacteurs vieillissants.

Des faits révélateurs de pratiques observées sur l'ensemble du parc

Le Réseau "Sortir du nucléaire" effectue depuis des années **une [veille quasi-quotidienne et une analyse des incidents survenus sur le parc nucléaire](#)**, sur la base des informations qu'EDF et l'ASN veulent bien publier. Au regard de ce suivi, il apparaît que les faits choquants cités dans l'article du Monde ne constituent malheureusement pas des cas isolés. **Ils font écho à de nombreux autres exemples, qui ne représentent eux-mêmes sans doute que la partie émergée de l'iceberg.**

Ainsi, la minimisation d'incidents et l'emploi de termes euphémisants est monnaie courante. Citons le "défaut d'étanchéité" annoncé en 2015 à Fessenheim, qui camouflait [une fuite de 100 m3 d'eau](#) survenue suite à la rupture d'une tuyauterie et qui avait provoqué des courts-circuits en salle des machines ! Idem pour les non-déclarations ou déclarations tardives d'incidents, avec des retards qui ont parfois attendu plusieurs mois [1] ou encore le reclassement tardif d'incidents à un niveau de gravité plus élevé [2].

La falsification de mauvais résultats pour qu'ils apparaissent passables semble également être une pratique généralisée à l'ensemble de l'industrie nucléaire (comme l'a prouvé en 2016 le [scandale de l'usine du Creusot](#)), tout comme celle de changer de méthode de calcul en espérant obtenir des résultats acceptables [3]. Alors que la construction de nouveaux réacteurs pourrait être relancée en France, il serait bien naïf de supposer que de telles pratiques appartiennent à une époque révolue.

Enfin, dans la filière nucléaire, les faits de harcèlement et de placardisation de lanceurs d'alerte semblent malheureusement tristement répandus, le nombre de personnes qui prennent contact avec notre association après avoir essayé, sans succès, d'en témoigner en interne n'étant pas anecdotique. Mentionnons également les témoignages recueillis par l'association [Ma Zone Contrôlée](#).

Cette nouvelle affaire constitue une énième illustration de l'impasse d'un système de contrôle de la sûreté qui repose sur un principe déclaratif, et donc sur le postulat d'un exploitant qui, de bonne foi, viendra déclarer les problèmes dans les temps et sans les minimiser ! Qui peut encore croire que ce fonctionnement suffit à nous protéger d'un accident ? Le Réseau "Sortir du nucléaire" a déjà eu l'occasion d'apporter son soutien à des lanceurs d'alerte du nucléaire [4]. Nous saluons la démarche de ce travailleur et espérons qu'elle encouragera d'autres personnes à témoigner.

Notes

[1] Ainsi, en 2017, EDF a mis plus de 4 mois pour déclarer à l'ASN un défaut de tenue au séisme majoré de sécurité de la digue du Tricastin ([Plus d'informations ici](#)). Autre exemple plus récent : en septembre 2021, EDF a découvert "par hasard" à la centrale de Cruas (Ardèche) l'existence de rejets non autorisés d'acide sulfurique et de monochloramine dans des cours d'eau, qui avaient lieu depuis 2013. Les faits n'ont été déclarés que sous la pression de l'ASN. [Plus d'informations ici](#)

[2] Mentionnons [les faits survenus en octobre 2019 à Golfech](#), où une négligence avait mené à une situation périlleuse lors de la vidange du circuit primaire

[3] Citons ainsi l'exemple de la cuve de l'EPR de Flamanville, au sujet de laquelle le président de l'ASN lui-même avait déclaré [devant le Sénat](#) le 30 novembre 2017 « *Quand on fait les calculs, ça passe encore, pour faire simple, mais de manière relativement limite* » ...

[4] C'est notamment dans ce cadre que notre association a publié en 2017 l'ouvrage [La farce cachée du nucléaire](#), rédigé sous pseudonyme par un ancien travailleur de la filière, dévoilant un certain nombre d'incidents et malfaçons affectant le parc